



NOUVELLES IMAGES d'HAÏTI

Le mensuel du Collectif Haïti de France

EDITORIAL

mai 2015 - n°140

SOMMAIRE

Page 1

L'ARTICLE DU MOIS

Union Européenne et Haïti : les limites de la coopération

Page 3

VU DANS LA PRESSE & L'EDITION

Après son discours fracassant sur la dette, Hollande arrive en Haïti

Quelles réparations financières de la France pour Haïti ?

Page 4

L'ACTUALITE DU CHF

Lettre ouverte au Président Hollande

Lancement du projet CRASH

L'Union Européenne, dans le cadre de sa politique de développement, travaille en coopération avec Haïti. De 2002 à 2013, elle s'est avérée être le plus gros bailleur de fonds dans le pays, avec une enveloppe globale de plus d'un milliard d'euros sur la période. Sa délégation, basée à Pétiion-Ville, est la plus grande délégation européenne dans le monde. Preuve en est qu'Haïti est loin d'être absente de la pensée bruxelloise. Pour autant, que sait-on de la coopération de l'Union Européenne avec Haïti?

Nous avons jugé nécessaire de poser la question d'autant plus que le CHF n'est pas sans lien avec cette coopération. Il assure depuis dix ans le secrétariat technique de l'Espace de Partenariats Franco-Haïtiens (EPFH), regroupement d'acteurs de la solidarité française en Haïti, dont la réflexion et les propositions sont portées et partagées chaque mois avec la Coordination Europe-Haïti. L'EPFH souhaite également mieux faire connaître son travail et celui de la CoEH aux membres français de la Commission européenne ainsi qu'aux députés français au Parlement européen et à la commission Développement.

L'ARTICLE DU MOIS

Union Européenne et Haïti : les limites de la coopération

Par Laura Guérin, volontaire en service civique au Collectif Haïti de France

L'équipe de NIH remercie Laura GUERIN, en service civique au CHF depuis sept mois, qui a écrit cet article; ses études universitaires, la lecture attentive des rapports de l'Union Européenne et cinq entretiens qu'elle a réalisés lui ont permis de reconstituer pour nous les éléments de la politique de l'Union Européenne en Haïti.

Regards croisés donc de Greet Schaumans, Evert-Jan Brouwer et Joris Willems, de la Coordination Europe-Haïti (CoEH), Frédéric Thomas, docteur en sciences politiques et chargé de recherche au Centre Tricontinental (CETRI) et Ronald Colbert, administrateur du Groupe Medialternatif et rédacteur en chef d'Alterpresse.

Un « travail rapproché avec l'Etat¹ » au détriment du dialogue avec la société civile haïtienne

Ce qui fait la particularité de la politique de développement de l'Union Européenne (UE) en Haïti, c'est sa volonté de travailler avec l'Etat. Ce travail passe tout d'abord par l'appui budgétaire. Entre 2008 et 2013, 32 % du financement de l'UE a été acheminé directement via l'Etat haïtien. « *C'est assez rare pour être souligné* » nous confie Frédéric Thomas avant d'ajouter qu'il lui semble important de « *pouvoir donner de l'argent à un Etat pour qu'il puisse mettre en œuvre*

¹ Extrait du document de stratégie et du programme indicatif national pour Haïti 2008-2013

ses propres politiques ». Le dialogue de l'UE avec l'Etat haïtien ne se limite pas à l'appui budgétaire. Pour mettre en place les stratégies du Fonds Européen de Développement (FED), l'UE prend également en compte les priorités de l'Etat haïtien. En guise d'exemple, Greet Schaumans souligne que « *le gouvernement Préval avait demandé à l'UE des fonds pour le développement routier et les infrastructures, cela explique pourquoi il y a autant de routes construites par l'UE en Haïti.* »

Mais voilà, en Haïti, on le sait, il est difficile de faire entièrement confiance à l'Etat. Frédéric Thomas souligne d'ailleurs que si ce dialogue rapproché entre l'UE et l'Etat est « *un aspect important* » de la coopération, « *quand on voit le résultat en Haïti, c'est plutôt décevant.* » S'il ne semble pas pertinent de cesser ce dialogue, il serait intéressant de confronter le point de vue de l'Etat avec celui des organisations de la société civile haïtienne, notamment en ce qui concerne les priorités du FED. Sur la période 2002-2013, il n'en fut rien. Greet Schaumans nous l'explique ainsi : « *Le problème c'est qu'en Haïti, les organisations ont peu de dialogue avec leur propre gouvernement. Par conséquent, elles ne sont pas toujours considérées comme interlocuteurs par l'UE non plus.* » Ces dernières années, cependant, Bruxelles affiche une volonté de s'améliorer sur ce point, notamment avec la rédaction d'une feuille de route pour l'engagement envers la société civile haïtienne. Joris Willems nous a permis de revenir sur l'élaboration de ce document. S'il y eut « *beaucoup de rencontres avec la société civile* » pour le préparer, il souligne que ces réunions ont en fait soulevé une « *importante faiblesse* » du dialogue. En effet, les organisations participant à ces rencontres n'ont eu que très peu de retours de la part de l'UE : « *on ne voyait aucune évolution de ce qu'allait devenir cette feuille de route* » explique J. Willems avant d'ajouter qu'une « *méfiance énorme de certains acteurs de la société civile s'est installée* » à l'encontre de l'UE. Après lecture du document finalisé, il est pourtant persuadé que la voix de la société civile a bel et bien été prise en compte. L'UE aurait donc ici commis une simple erreur de communication.

Des priorités en contradiction avec les réalités haïtiennes

Un dialogue construit avec les organisations haïtiennes permettrait à l'UE de revoir ses priorités. En effet, celles-ci ne sont pas toujours en phase avec les réels besoins du pays. Si l'éducation, le développement des infrastructures et la gouvernance sont des constantes de la coopération, la sécurité alimentaire n'était pas au rang des priorités entre 2008 et 2013. Pourtant, Ronald Colbert, tout comme de nombreuses organisations haïtiennes, souligne que « *le secteur agricole reste le plus porteur en Haïti* ». Son développement devrait donc constituer une priorité européenne.

Mais la priorité de Bruxelles, c'est avant tout l'économie. Depuis 2008, cette volonté de

développement économique passe par les Accords de Partenariat Economiques (APE). Ces accords commerciaux visent à développer le libre-échange entre l'UE et les pays d'Afrique Caraïbe et Pacifique (ACP), dont Haïti fait partie. Ce libre-échange doit s'opérer de manière réciproque et doit permettre aux produits des pays ACP d'accéder plus facilement au marché européen, et vice versa. Face à cet accord, les ONG internationales affichent une réelle inquiétude. Oxfam a publié, en 2006, un dossier intitulé « *Partenaires inégaux : comment les Accords de Partenariat Economique UE-ACP pourraient nuire au développement d'un grand nombre de pays parmi les plus pauvres* »². En septembre 2007, les organisations membres de la Coordination Haïti-Europe ont réclamé un « *moratoire sur les APE* »³. Frédéric Thomas appuie ces plaidoyers en clamant que « *les APE sont un sabotage systématique de l'autonomie en terme de souveraineté alimentaire* ». Face à ces accusations, l'UE fait la sourde oreille. Plutôt que de la mauvaise foi, Frédéric Thomas pense que l'Union Européenne ne se rend simplement pas compte de l'incohérence entre les politiques menées et les objectifs recherchés : « *la possibilité d'une contradiction entre la défense et la promotion de la souveraineté alimentaire et les politiques mises en place n'est pas du tout repérée [par l'UE].* »

Comment fonctionne le Fonds Européen de Développement (FED) ?

Le Fonds Européen de Développement est l'un des instruments de la politique de développement de l'UE en faveur des pays ACP. Il fonctionne d'une manière particulière. Contrairement aux autres fonds européens, les ressources qui lui sont allouées ne sont pas inscrites dans le budget communautaire. En effet, ce sont les Etats membres eux-mêmes qui l'alimentent tous les cinq ans à partir de leur budget public. Les Etats membres ont également un droit de regard sur la gestion du FED, assurée par la Commission Européenne.

Le FED est composé de deux enveloppes. L'enveloppe A représente le financement à long terme et l'enveloppe B est destinée à couvrir les besoins imprévus tels que l'aide d'urgence. Les Etats bénéficiaires, avec l'aide des délégations de l'Union Européenne, élaborent eux-mêmes leur stratégie de coopération. Ce document de stratégie sert de base au Programme Indicatif National qui définit le cadre du FED pour la période donnée.

Quelques mots pour conclure...

La politique de développement de l'UE, aussi critiquable soit-elle, est un élément moteur du développement d'Haïti. L'appui budgétaire et le dialogue privilégié avec l'Etat haïtien pourraient permettre un réel changement. La souveraineté

² oxfam.qc.ca/sites/oxfam.qc.ca/files/2006-09-27_Partenaireinegaux.pdf

³ www.alterpresse.org/spip.php?article6512#VVmxxP4Vmb4

alimentaire a été remise au rang des priorités en 2014. Le dialogue avec la société civile est de plus en plus important. Maintenant, il faut voir dans quelle mesure l'UE parviendra à apporter une cohérence entre ses politiques diverses et ses interlocuteurs. Le défi pour la Coopération Europe-Haïti reste d'attirer l'attention des institutions européennes sur le pays, et Evert-Jan Brouwer nous confie que « *ça peut sembler cynique mais on aurait besoin d'une nouvelle crise pour attirer à nouveau l'attention. Avec le séisme ou les crises électorales, les institutions européennes s'intéressent à Haïti, et puis ça retombe.* »

Pour en savoir plus :

- Site internet de la délégation de l'UE en Haïti : eeas.europa.eu/delegations/haïti/index_fr.htm
- Site internet de la Coopération Europe-Haïti : www.coordinationeuropehaiti.eu
- Site internet du Groupe Médialternatif : www.medialternatif.org
- Site internet du CETRI : www.cetri.be
- Frédéric Thomas, *Europe-Haïti : limites et contradictions de la coopération européenne* : www.cetri.be/Europe-Haiti-limites-et

La Coopération Europe-Haïti en quelques mots

La Coopération Europe-Haïti (CoEH) est un réseau d'ONG et d'associations provenant de 8 pays européens et travaillant en contact direct avec des partenaires haïtiens. Créée en 2002, elle essaye d'influencer les politiques européennes à travers un plaidoyer pour un développement rural durable en Haïti auprès de l'Union Européenne. Une concertation forte entre ses membres et leurs partenaires haïtiens afin d'alimenter ce plaidoyer. La CoEH accentue prioritairement son travail sur les droits humains, les droits économiques et sociaux et le renforcement de la souveraineté alimentaire.

En plus de son action à Bruxelles, la CoEH a délégué Joris Willems en Haïti. Il peut ainsi informer les associations européennes sur ce qui se passe en Haïti à partir des informations diffusées dans l'actualité, du dialogue qu'il entretient avec les organisations haïtiennes et des rencontres organisées par la délégation de l'UE.



VU DANS LA PRESSE ET L'ÉDITION

France 24 – 12 mai 2015 - Après son discours fracassant sur la dette, Hollande arrive en Haïti

Après une visite historique à Cuba, François Hollande est arrivé mardi en Haïti pour signer plusieurs accords de coopération. Le président s'est récemment engagé à "acquitter" la dette de la France envers ce pays, mais de façon morale.

Après avoir posé pied mardi 12 mai en Haïti, François Hollande va devoir s'expliquer sur ses récentes paroles prononcées dimanche en Guadeloupe. Lors de l'inauguration du Mémorial ACTE à Pointe-à-Pitre, le président français a en effet surpris l'auditoire en déclarant : "Quand je viendrai à Haïti, j'acquitterai à mon tour la dette que nous avons."

En quelques secondes, cette annonce fracassante a été reprise des centaines de fois sur les réseaux sociaux. "La dette d'Haïti acquittée ? J'ai rêvé ou bien ?", s'est ainsi enthousiasmé une internaute sur Twitter. Ces mots de François Hollande ont réveillé une revendication portée par beaucoup d'Haïtiens : que leur pays récupère enfin l'argent qu'il a dû verser à la France après son indépendance en 1804.

Mais les espoirs d'un retour de cet argent ont été bien vite balayés. Car l'entourage du président français a rapidement précisé qu'il s'agissait uniquement d'une "dette morale" et non pas financière comme certains l'avaient compris. La visite de François Hollande ce mardi sera donc particulièrement scrutée par les Haïtiens. Même si la dette ne sera pas acquittée de façon financière, "le président Hollande peut faire du discours de Port-au-Prince un point de départ pour un renforcement de la coopération dans des domaines plus que stratégiques pour Haïti comme pour la France", estiment ainsi quatre écrivains haïtiens dans une tribune publiée dans "Libération". Ces derniers attendent notamment la signature d'accords en termes d'éducation, d'environnement, de coopération scientifique, d'agro-industrie, de reconstruction et de tourisme. "Souhaitons que ce court voyage, après deux siècles de relations mitigées entre les deux pays, marque un tournant qui aille au-delà du symbolique", concluent-ils.

Le Monde – 16 mai 2015 – Quelles réparations financières de la France pour Haïti ?

Par Pierre-Cyrille Hautcoeur. Lors de la visite de Nicolas Sarkozy qui a suivi le tremblement de terre de 2010, l'historien haïtien Jean Saint-Vil exigeait le remboursement par la France de 40 milliards de dollars (27,8 milliards d'euros en 2010), correspondant, selon lui, à la valeur actuelle de l'indemnité de 150 millions

de francs obtenue d'Haïti sous la menace, par la France de Charles X en 1825, comme compensation des pertes subies par les colons, après l'indépendance de l'île en 1804. En 2003, le gouvernement de Jean-Bertrand Aristide, président d'Haïti, avait réclamé 17 milliards de dollars de compensation.

Nous laisserons, ici, de côté la question -essentielle- du sens qu'auraient des réparations financières des crimes de l'esclavage d'un point de vue philosophique ou juridique, pour examiner cette demande financière, et notamment son montant. (...)
Même si un consensus s'établissait sur la nécessité

d'une compensation pour un transfert injuste, s'accorder sur l'estimation de cette compensation demanderait donc de se mettre d'accord sur l'histoire économique et sociale -et pas seulement sur l'histoire politique ou l'illégitimité de l'esclavage. Ce n'est hélas pas encore le cas.

L'ACTUALITE DU COLLECTIF HAITI DE FRANCE

Lettre ouverte au Président François Hollande à l'occasion de sa visite en Haïti

Extrait : Monsieur le Président, vous allez effectuer un déplacement en Haïti ce 12 mai 2015 et les ONG françaises de solidarité internationale et de développement œuvrant en Haïti depuis de nombreuses années vous remercient de l'intérêt que vous témoignez par votre visite à cette Nation francophone. (...) Nos associations, ONG françaises de solidarité internationale œuvrant depuis une trentaine d'années en Haïti et membres de l'Espace de Partenariat Franco-Haïtiens, souhaitent attirer votre attention sur les questions suivantes:

1. **Le respect des droits humains** dans le pays et à l'extérieur pour les migrants : nous déplorons qu'environ 1 million d'Haïtiens n'ont pas d'état civil, nous réclamons l'application des conventions internationales pour les travailleurs migrants et leurs familles, dans les DOM français et la République Dominicaine.

2. **Le droit à l'éducation pour tous** sur lequel nous avons une responsabilité particulière, l'enseignement en français primant sur le créole, le droit à la formation professionnelle étant quasiment inexistant et l'accès à l'université trop élitiste et peu ouvert aux formations technologiques, à la mobilité des jeunes, au droit à l'information et à la liberté d'expression. Nous souhaitons une coopération forte France/Haïti sur les sujets relatifs à l'éducation, à la formation professionnelle et à l'enseignement du français.

3. **Le droit à la souveraineté alimentaire** par un soutien à l'agriculture familiale et à l'agro-écologie. Les Accords de partenariat économiques (APE)

maintiennent les paysans haïtiens dans un état de dépendance et vont à l'encontre du développement d'une agriculture locale qui permettrait de subvenir aux besoins alimentaires de la population d'une part et de générer des richesses pour le pays d'autre part. Nous vous demandons de plaider en faveur des agricultures des pays du Sud lors des renégociations de ces accords et de favoriser les échanges commerciaux entre les DOM et Haïti au sein de la CARICOM.

4. **L'appui technique aux institutions haïtiennes** en vue d'un renforcement des services publics pour la mise en œuvre de la décentralisation et des services publics de base : eau, assainissement, gestion des déchets, reboisement. Nous souhaitons que la France apporte son savoir-faire aux collectivités locales haïtiennes par des échanges de pratiques.

5. **Le devoir d'assistance pour développer les capacités nationales dans la prévention des risques environnementaux** (cyclones et séismes), mais surtout ceux dus au changement climatique. Nous souhaitons que la France apporte son soutien à la participation des Haïtiens à la conférence de Paris sur le Climat.

Nos partenaires et les acteurs de la société civile haïtienne (médias, droits de l'homme, associations de femmes, organisations paysannes) pourront encore mieux que nous, vous présenter leurs efforts pour « un nouvel avenir en Haïti » qui ne saurait se résumer à la reconstruction de Port-au-Prince.

Signataires : Coordination Sud & le CHF pour l'Espace de Partenariat Franco-Haïtien (EPFH)

Lancement d'un projet de Centre de ressources des Acteurs de la Solidarité avec Haïti soutenu par l'AFD

Le CHF a reçu le soutien de l'Agence Française de Développement (AFD) pour la mise en œuvre de son projet de Centre de ressources des Acteurs de la Solidarité avec Haïti. Convaincu que l'amélioration de la qualité des pratiques des acteurs de la solidarité avec Haïti se fera grâce à la mutualisation des ressources et l'échange d'informations et d'expériences entre les acteurs, le CHF a imaginé ce projet pour consolider le réseau et la compétence de gestion de ses membres associatifs en structurant, la mise à disposition des

résultats issus de la capitalisation d'expériences des membres et de leurs partenaires, d'une part, l'offre d'outils d'informations, de formations et de plaidoyer, d'autre part.

Le projet sera mis en œuvre sur une période de 3 ans, d'avril 2015 à avril 2018 et il s'adressera à l'ensemble des membres associatifs et individuels du Collectif Haïti de France, les collectifs locaux, et plus largement les acteurs de la solidarité avec Haïti.

Nouvelles Images d'Haïti est un bulletin du Collectif Haïti de France - 21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris -

Comité de rédaction : Michèle BABINET, Stéphanie BARZASI, Ghislaine DELEAU, Reynold HENRYS, Geneviève GREVECHE, Bernard LERAY, Fatou SALL.

Directeur de publication : Paul VERMANDE.

Tél : 01 43 48 31 78 /comiteredaction@collectif-haiti.fr/ www.collectif-haiti.fr